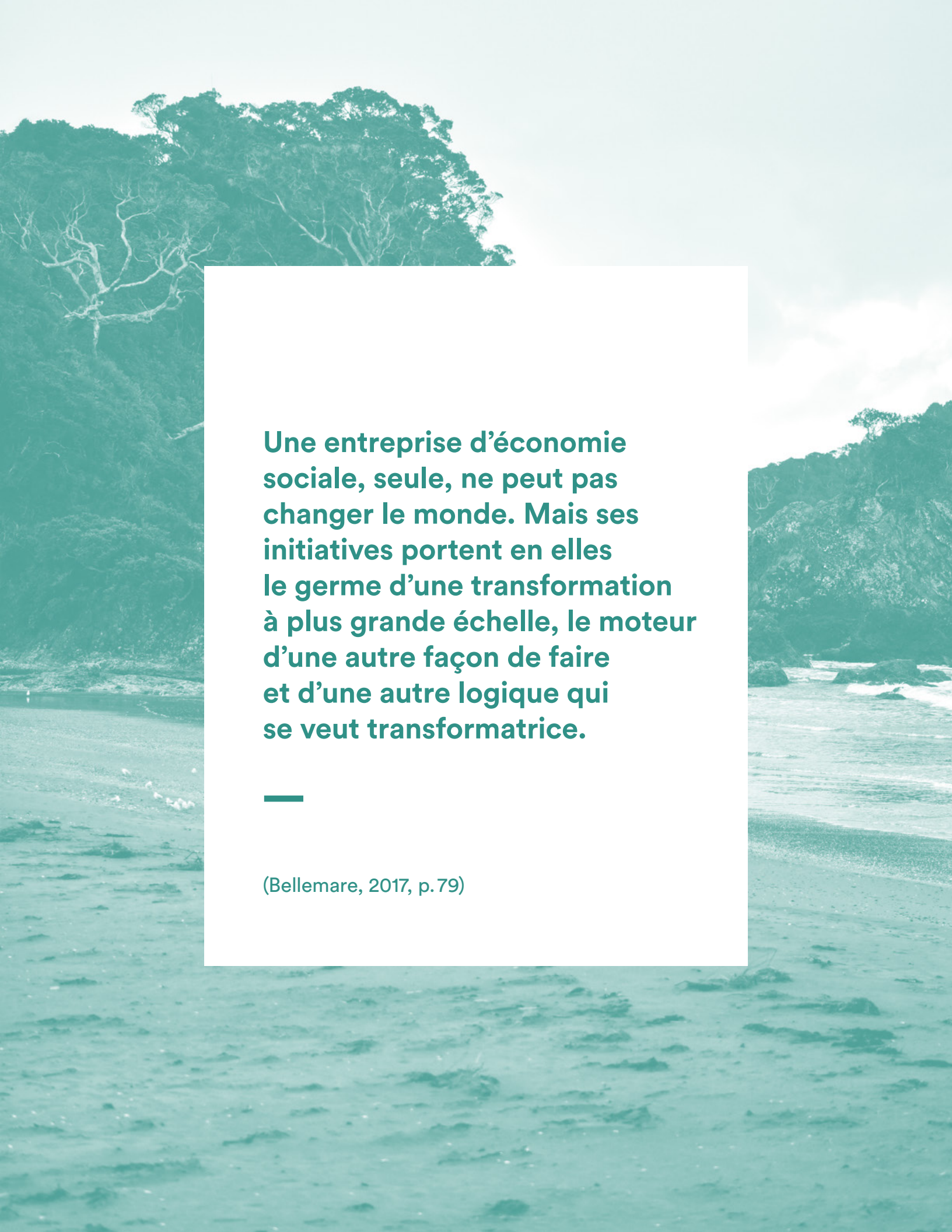




L'économie → sociale et solidaire



Un levier pour
accélérer la transition
socioécologique ?



Une entreprise d'économie sociale, seule, ne peut pas changer le monde. Mais ses initiatives portent en elles le germe d'une transformation à plus grande échelle, le moteur d'une autre façon de faire et d'une autre logique qui se veut transformatrice.

(Bellemare, 2017, p.79)

Le milieu de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) est de plus en plus préoccupé par la transition sociale et écologique. De nombreux acteurs prennent conscience de son importance et s'interrogent sur la manière de la traduire concrètement dans les valeurs, la mission et les pratiques de leur organisation ou de leur réseau. De leur côté, de multiples initiatives citoyennes inscrites dans une perspective de transition¹ cherchent à pérenniser leur action, à faciliter leurs interactions avec les acteurs publics ou à changer d'échelle et voient dans les formes organisationnelles et les modèles d'affaires de l'ÉSS une avenue privilégiée pour ce faire.

Ce sujet n'est d'ailleurs pas nouveau : la question des liens entre l'économie sociale et l'environnement a déjà été étudiée et discutée par différents acteurs (praticiens et universitaires). Elle a même mené à des plaidoyers en faveur d'une meilleure intégration des préoccupations environnementales dans le champ des pratiques de l'économie sociale et de l'intégration des préoccupations sociales dans le champ des pratiques de développement durable et de l'environnement, à travers, notamment, une gouvernance citoyenne et démocratique ([Gendron & Gagnon, 2011](#)).

Une convergence des mouvements de la transition et des acteurs de l'ÉSS et du communautaire s'observe plus globalement, à travers des manifestations communes ou l'aspiration à un autre modèle de société, un modèle qui serait à la fois viable d'un point de vue écologique et porteur de justice sociale.

Ce rapprochement semble non seulement particulièrement prometteur, mais aussi nécessaire. Il demandera toutefois un dialogue et des apprentissages croisés : l'ÉSS est porteuse d'un autre paradigme, mais elle n'a pas parfaitement intégré les impératifs écologiques et, par la nature de leur mission ou leur domaine d'activité, toutes les entreprises de l'ÉSS ne forment pas un cadre propice à l'incubation d'initiatives de transition socioécologique

(ITSE)². Il existe actuellement peu de cadres de référence pour l'inclusion de ces impératifs par les entreprises de l'ÉSS, bien que [certaines expérimentations](#) aient été développées par le passé. Plusieurs doivent encore se doter de pratiques conformes et accroître leur influence afin de pouvoir servir d'exemples pertinents, voire tracer la voie à la restructuration complète de certaines filières. De nombreux chantiers seront donc à mener pour que l'économie sociale contribue davantage à la transition socioécologique (TSÉ).

Mais si l'on ne peut faire l'économie d'une prise de conscience et d'une mobilisation sociale et politique de très grande envergure, le potentiel d'accélération des entreprises d'économie sociale (EÉS) dans la transition est bien réel. Les entreprises collectives démontrent qu'une activité économique peut être viable tout en atteignant des objectifs d'équité sociale et de protection ou de restauration des écosystèmes. Elles reposent sur la mobilisation citoyenne et sur des préoccupations de développement territorial, deux dimensions centrales dans les transformations que nécessite la transition socioécologique. De leur côté, les initiatives citoyennes peuvent contribuer à mobiliser la société civile autour de l'importance des questions de justice et de solidarité, valeurs au centre du modèle d'entreprises porté par l'ÉSS.

La contribution de l'ÉSS à la TSÉ semble d'autant plus nécessaire qu'une partie significative des acteurs qui auraient actuellement le pouvoir d'enclencher la transition écologique (grandes entreprises, gouvernements, organismes de gouvernance internationale) adoptent un discours technocentriste : ils font reposer sur le marché (internalisation des coûts environnementaux) et sur l'innovation technologique la charge de réaliser la transition écologique de l'économie. En se mobilisant, les acteurs de l'ÉSS peuvent influencer les normes qui entourent les débats sur la transition pour y faire figurer les valeurs de solidarité et de justice sociale. À cet égard, l'ÉSS a une **dimension politique**, car elle implique une attitude de **mobilisation** et de **citoyenneté active** susceptible de remettre en question les structures responsables des injustices socioenvironnementales ([UNRISD, 2018](#)) et de cultiver un esprit d'engagement de la part des citoyens.

Sur quelles bases stimuler cette convergence ? En quoi l'ÉSS a-t-elle le potentiel d'accélérer la transition sociale et écologique ? C'est à ces deux questions que cette publication tente de répondre, pour susciter la discussion.

¹ Pour plus d'informations sur les initiatives de transition socioécologique citoyennes, voir la définition proposée dans notre synthèse de connaissances.

² Idem.



L'ÉSS : un cadre privilégié pour opérationnaliser la TSÉ ?

—

L'idée d'une certaine convergence des valeurs et des préoccupations sociales et éthiques de l'ÉSS et des acteurs engagés dans la TSÉ a été documentée et analysée par plusieurs chercheurs. Participation démocratique, citoyenneté active, solidarité, prise de décisions orientée vers le long terme (Brûlé, 2015), etc., différentes études indiquent que ces préoccupations morales constituent même l'un des principaux motifs d'engagement dans les initiatives économiques alternatives (Lambert et al., 2009, p. 1). Quelles sont ces valeurs susceptibles de créer une synergie en faveur de la transition ?

- **La démocratie**

Les ITSE³, comme les acteurs et les réseaux de l'économie sociale et solidaire, aspirent à une gouvernance horizontale ancrée dans les enjeux à long terme et des structures de gouvernance transparentes mieux protégées des lobbys (Albizzati et al., 2019).

Les changements profonds qu'impose la transition — restructuration de filières, coordination de nombreux acteurs, changements de règles, de normes, d'habitudes, etc. — sont davantage susceptibles d'advenir et de se pérenniser s'ils sont compris et consentis par l'ensemble des acteurs de la société plutôt que s'ils sont imposés. De ce fait, les pratiques démocratiques sont nécessaires, voire une condition *sine qua none* à la viabilité des actions en faveur de la TSÉ. La représentation de diverses parties prenantes dans les prises de décisions économiques (quoi produire ? En quelles quantités ? Comment le produire ? Où diriger les profits ?) permettrait par ailleurs d'encourager la prise en compte des limites planétaires dans les actions à mener.

Zoom sur l'ÉSS

En étant démocratique, une organisation d'économie sociale et solidaire se dote d'un cadre pour permettre la discussion et la délibération, et pour offrir à l'ensemble des membres une prise sur les décisions.

En plus d'asseoir la légitimité desdites décisions, ces instances permettent à différents points de vue de s'exprimer, voire de se concilier lorsque ceux-ci sont divergents ou mettent en jeu des intérêts contradictoires. Le processus de la gouvernance démocratique permet « à la fois la mise en cohérence et la recherche d'efficacité et plus globalement de soutenabilité. C'est un élément important dans un contexte d'enjeu de développement durable » (Richez-Battesti et al., 2018). Cette attention portée à la délibération, à la participation citoyenne et à la démocratie est d'autant plus importante dans le contexte d'une relative perte de confiance envers les institutions traditionnelles de la démocratie libérale (parlements, organisations intergouvernementales, etc.). La gouvernance démocratique des entreprises d'économie sociale (EÉS) contribue à une démocratisation de l'économie grâce au partage du pouvoir économique et offre un cadre pertinent pour mener les profondes remises en question nécessaires à la transition socioécologique.

³ Voir à ce sujet notre synthèse de connaissances.

● La subsidiarité

Depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, il est admis que les collectivités locales et territoriales jouent un rôle crucial comme échelle d'opérationnalisation de la lutte à la dégradation environnementale (Martin, 2017) : ces échelons sont a priori mieux informés de la nature des enjeux locaux et du réseau d'institutions susceptibles de s'unir pour les affronter.

Les gouvernements nationaux ne peuvent seuls répondre aux enjeux posés par la transition, parce qu'elle est un processus complexe qui englobe un ensemble de problématiques interconnectées et implique une multitude d'acteurs hétérogènes. S'appuyer sur les ressources et les connaissances d'acteurs non étatiques situés à des échelons de gouvernance plus décentralisés semble donc être une avenue intéressante pour mettre en place des initiatives soutenables et adaptées aux réalités locales. Car si les problèmes environnementaux sont effectivement mondiaux, l'approche collective et locale permet de développer les initiatives et les solutions à une échelle où l'action est plus flexible et pratique (Bauwens et Mertens, 2017, p. 48-49).

Zoom sur l'ÉSS

L'ancrage territorial est une des composantes clés des EÉS. Ces entreprises sont généralement créées par des personnes qui forment des communautés géographiques ou des communautés d'intérêts pour répondre à un besoin socioéconomique local. **Les EÉS s'appuient sur des liens sociaux qui existent sur leur territoire et soutiennent l'importance de déléguer le plus possible aux échelons locaux de gouvernance la mise en place d'actions innovantes et concrètes qui répondent aux besoins des communautés.** Parce qu'elles sont enracinées sur leur territoire, les EÉS tendent d'ailleurs à être plus conscientes de l'impact de leurs activités sur l'environnement, et donc de leurs externalités. La gouvernance démocratique permet de renforcer l'ancrage local des EÉS en donnant voix au chapitre aux membres et plus largement aux parties prenantes. En ce

sens, elle permet de limiter les phénomènes de spéculation ou de délocalisation des entreprises (Centre d'Économie Sociale, HEC Université de Liège et al., 2017).

● Lien social et solidarité

Plusieurs études montrent que les motivations des participants à prendre part à des initiatives de transition sociale et écologique sont davantage sociales – développement d'une sociabilité de proximité, éducation, santé individuelle et communautaire, apprentissage d'habiletés manuelles, etc. – qu'environnementales (Smith & Ely, 2015).

Les biens sociaux produits ou portés par ces projets (besoin de sécurité, recherche du lien social, désir d'inclusion, etc.), ce qu'Audet et son équipe appellent les « déterminants sociaux de la transition », jouent un rôle de premier plan dans l'adoption d'un projet par des citoyens par rapport à des enjeux écologiques relativement abstraits (Audet et al., 2019).

Zoom sur l'ÉSS

L'une des principales contributions de l'ÉSS dans la lutte contre la dégradation des écosystèmes est précisément de militer et d'agir pour que la dimension sociale de la transition soit prise en compte. En vertu de sa mission, l'EÉS peut apporter une attention particulière aux enjeux de justice et aux dimensions qualitatives du bien-être dans la définition de la transition, notamment dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques. Enfin, parce qu'elle valorise l'engagement – au moyen du bénévolat ou de ses instances démocratiques – autour de causes que ses membres ont à cœur, l'ÉSS contribue au développement d'ancrages et de liens sociaux pérennes.

● La résilience

La TSÉ fait la promotion de la résilience, définie comme la capacité d'une organisation à se réorganiser ou à se transformer à la suite d'un choc pour continuer à assurer les mêmes fonctions. Si une société ne se transforme pas à la suite d'un choc, mais qu'elle continue normalement, elle n'est pas nécessairement résiliente.

Zoom sur l'ÉSS

Dans la mesure où les changements climatiques provoquent, bon gré mal gré, des chocs sociaux importants, l'ÉSS peut contribuer à mieux préparer la société à résister à ces chocs (Jonet, 2012) de multiples façons,

notamment par la création d'**emplois** et de **chaînes d'approvisionnement locales et de qualité** qui sont moins sensibles aux aléas du prix de marchandises que dans le cadre de chaînes d'approvisionnement transnationales. Par exemple, il est plausible qu'une communauté où les échanges en monnaies alternatives sont développés puisse être mieux protégée des chocs économiques entraînés par la dégradation des écosystèmes dans des zones d'approvisionnement vulnérables et éloignées (aliments, matières premières, carburants, etc.).

En résumé, l'économie sociale a des qualités intrinsèques qui peuvent contribuer à un nouveau modèle économique porteur de justice sociale et viable d'un point de vue environnemental.

Propriété collective	Mission sociale	Gouvernance démocratique
<p>Dans une EÉS, il n'y a pas un seul propriétaire ou actionnaire. Toute la richesse générée par l'entreprise est la propriété collective de ses membres. Si l'entreprise cesse ses activités, cette richesse doit être retournée au collectif ou à la collectivité pour poursuivre un objectif commun. Cette propriété collective permet de bâtir un patrimoine collectif à long terme.</p>	<p>Une EÉS cherche avant tout à apporter une réponse collective aux besoins de ses membres ou de la collectivité. Ainsi, elle poursuit une finalité sociale plutôt que d'enrichir les personnes qui y apportent du capital. Ceci limite la recherche d'une croissance infinie et la logique de maximisation du profit pour le capital, qui se fait souvent aux dépens des aspects sociaux et environnementaux.</p>	<p>L'ÉSS repose sur le principe «une personne = une voix». Ce principe de gouvernance démocratique permet de prendre part aux décisions sans égard aux ressources investies dans l'entreprise et crée un sentiment d'appartenance envers le projet collectif. La gouvernance démocratique facilite la participation, la prise en charge et la responsabilité individuelle et collective, car l'EÉS est gérée par et pour les citoyens.</p>

Quel rôle pour les entreprises privées ?

Certaines entreprises privées à but lucratif dont la conscience écologique est manifeste joueront sans doute un rôle important dans la transition écologique.

Sans toutefois appartenir à l'ÉSS, ces entreprises placent l'action environnementale au centre de leur modèle d'affaires. Marie-Soleil L'Allier les nomme « entreprises de la transition écologique » (ETÉ). Une ETÉ est une entreprise dont la direction est hautement conscientisée vis-à-vis des enjeux écologiques et tente d'agir sur eux, notamment par l'adoption d'indicateurs biophysiques pour évaluer son impact environnemental. De surcroît, elle est très consciente de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), tente de répondre à un besoin social et de créer des bénéfices sociaux. Elle cherche généralement à développer de nouveaux marchés dans les domaines de la réduction ou de la valorisation des déchets et de la pollution, et est typiquement une jeune PME (L'Allier, 2016).

Bien que les ETÉ aient une conscience poussée des enjeux sociaux et de gouvernance, ceux-ci tendent à occuper un rôle de second rang par rapport aux enjeux environnementaux, eux-mêmes relativement soumis aux impératifs de profitabilité de l'entreprise. Or, les ITSÉ se distinguent justement en ce qu'elles cherchent à intervenir sur la gouvernance, la démocratie et la solidarité, en leur sein même, afin de modifier les rapports société-environnement à l'échelle de l'initiative elle-même et — à terme et par effet d'entraînement — à une échelle plus systémique. Par conséquent, ETÉ et ITSÉ n'appartiennent pas à la même catégorie d'entreprises dans la typologie du TIESS.





Convergences entre l'économie sociale et solidaire et la TSÉ : limites et pistes d'action

—

Avoir en tête certaines limites pour mieux les dépasser

La littérature étudiée dans le cadre de cette publication n'est pas exempte de critiques à l'égard de l'ÉSS comme cadre adapté à la TSÉ et aux ITSÉ. Voici les principaux doutes énoncés.

● L'ÉSS n'est là que pour «réparer les pots cassés»

Une première critique soulève qu'à l'heure actuelle, plusieurs EÉS actives dans le domaine environnemental existent parce qu'elles internalisent la pollution et la pauvreté, résultat d'un mode de production inégalitaire et générateur de déchets. Autrement dit, l'ÉSS ne réduirait pas l'impact global de l'économie productiviste sur l'environnement, mais dépendrait plutôt de l'existence de cet impact qu'elle aurait pour mission d'absorber. Certaines entreprises de l'ÉSS pourraient ainsi disparaître si la quantité de pollution émise par notre société diminuait, qu'on pense aux EÉS actives dans le recyclage et la récupération des déchets. Parce qu'elle aurait pour mission de «réparer les pots cassés» de l'économie capitaliste, l'ÉSS ne pourrait donc pas opérer la transition.

Oui, mais...

En matière de réduction des inégalités sociales comme en matière de récupération des déchets, l'idée reçue d'un rôle «palliatif» de l'économie sociale est tenace. Ce qui s'observe aujourd'hui sur le terrain démontre pourtant le rôle majeur des entreprises d'économie sociale dans la (re)structuration d'une filière ou d'un secteur d'activité avec des visées sociales et écologiques, qu'il s'agisse de réemploi, de réparation ou de mutualisation⁴. Non seulement ces EÉS intègrent les principes de l'économie circulaire et ont un rôle d'accélérateur dans la mise en place d'innovations sociales et de chaînes de collaborations territoriales, mais elles véhiculent aussi une toute autre approche des ressources : celles d'un commun au riche potentiel. Les entreprises d'économie sociale

font donc bien plus que répondre à des besoins délaissés par le privé, elles contribuent à construire de nouveaux modes de production, de consommation et d'échange. L'ÉSS a été précurseuse dans le domaine environnemental et elle continue d'innover dans de nombreux domaines comme celui des énergies renouvelables⁵.

● L'ÉSS est encore loin du modèle de développement intégré

Une deuxième critique cherche à diagnostiquer la distance entre les objectifs poursuivis par la TSÉ et le développement actuel de l'ÉSS. L'ÉSS serait encore loin d'un modèle de développement intégré et cohérent avec l'ampleur des défis posés par la TSÉ. Elle peinerait à développer des chaînes d'approvisionnement courtes, circulaires et sociales. Or, ce n'est qu'avec de telles chaînes que l'ÉSS pourra offrir un mode structurant de développement économique, social et écologique.

Oui, mais...

À l'image de la société, l'ÉSS change progressivement ses manières de faire. À leur échelle, les entreprises et les réseaux jouent un rôle déterminant dans différentes filières comme la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés ou de circuits courts. Reste que le modèle de développement intégré doit se bâtir avec les acteurs qui mettent l'épaule à la roue et qui construisent des ponts entre eux. Le changement systémique ne peut se faire qu'en modifiant les règles du jeu (cadre réglementaire et légal) et demande donc un appui des pouvoirs publics. D'ici là, rejeter les initiatives porteuses sous prétexte qu'elles n'ont pas encore opéré de transformation en profondeur aide-t-il vraiment à réaliser la transition ? Ne serait-ce pas se priver d'acteurs motivés et pertinents ?

⁴ Comme le réseau RIVRA ou La Transformerie qui, en plus de transformer des surplus alimentaires, cherche à endiguer le gaspillage alimentaire.

⁵ Par exemple avec les coopératives éoliennes au Danemark ou Enercoop en France (Demoustier & Colletis, 2013).

● Les EÉS pourraient dévier de leur mission

Une troisième critique soulève le fait que les EÉS ne sont pas statiques. En se développant, elles se transforment et peuvent s'éloigner des objectifs qu'elles s'étaient fixés au départ, malgré la gouvernance démocratique qui encadre leur évolution. Les EÉS sont soumises à des pressions diverses — dont certaines émanent de leurs bailleurs de fonds — qui peuvent les pousser à adopter des pratiques contradictoires avec leur mission sociale. Elles subissent l'influence des entreprises privées traditionnelles et peuvent tendre à adopter leurs pratiques afin de croître (Lambert et al., 2019). Ainsi, des entreprises qui se développent suivant les principes de la TSÉ pourraient très bien s'en éloigner alors qu'elles se développent avec succès.

Oui, mais...

Si les EÉS ont bel et bien à composer avec des critères de financement, de reddition de compte et d'évaluation en partie issus de l'économie traditionnelle (commercialisation, impact, nombre d'emplois créés, etc.) et qu'elles courent, comme toute organisation, un risque réel de se conformer aux pratiques dominantes, elles disposent aussi de garde-fous : leurs instances démocratiques et notamment leur conseil d'administration qui veille collégialement au respect de la mission. Contrairement aux entreprises privées traditionnelles, le mode de gouvernance des EÉS assure donc que tout changement aux orientations de l'entreprise sera soumis à une démarche démocratique où chaque administrateur a un droit de vote équivalent (1 membre = 1 vote). Dans une entreprise privée, les changements reposent plutôt sur un mode de gouvernance où le poids du vote de chaque administrateur diffère en fonction du poids de son capital dans l'entreprise. En conséquence, tout changement d'orientation dans une EÉS nécessite que la majorité des administrateurs y adhère, alors que, dans une entreprise privée, le fait de posséder la majorité des actions de l'entreprise peut assurer à une minorité, voire à une seule personne,

le plein contrôle sur ses orientations. Il est donc beaucoup plus facile de s'éloigner d'une mission, de principes ou de valeurs dans une entreprise privée que dans une EÉS.

● Les innovations sociales les plus susceptibles d'être adoptées sont celles qui changent le moins le système

Les innovations sociales proposées par les EÉS peuvent se faire récupérer par des organisations qui ne partagent pas leurs objectifs, faisant ainsi perdre aux innovations leur potentiel transformateur. La sociologie de l'innovation a montré que les innovations les plus susceptibles d'être adoptées sont celles qui remettent moins en question les systèmes dominants, car leur adoption nécessite moins d'adaptations (L'Allier, 2016). Ainsi, dans une économie capitaliste, ce sont souvent les innovations les plus « marchandables » qui seront adoptées (Seyfang & Smith, 2007). Par ailleurs, il faut distinguer les innovations radicales (en rupture avec ce qui existe) et les innovations incrémentielles (qui améliorent l'existant).

Oui, mais...

Les innovations radicales et transformatrices sont désirables mais rares. Les innovations adoptées sont plus souvent dites incrémentales, elles corrigent ou améliorent une situation précise, plus limitée dans sa portée. Ceci n'est ni propre à l'économie sociale ni expliqué par le fait qu'elles aient eu lieu en économie sociale. Les changements radicaux qu'exige la transition ne viendront pas non plus sans heurts ni résistance. Des fiducies d'utilités sociales aux communs, en passant par les monnaies locales et les avenues d'investissements participatifs, les innovations qui s'observent actuellement en économie sociale ont en commun de reposer sur un paradigme radicalement différent sans être « marchandables ». Certes, les transformations qu'elles opèrent n'ont pas toutes changé d'échelle, mais n'est-ce pas non plus le cas des ITSÉ ?

● L'ÉS dépend de subventions, donc de facteurs externes

Une autre critique soulève le manque d'autonomie financière de certaines entreprises de l'ÉSS, et donc leur potentiel limité de se développer, en particulier les OBNL. En 2016, plus du tiers des revenus des OBNL québécois provenait de subventions et de dons (philanthropie) (Institut de la statistique du Québec, 2019). Les OBNL dépendent donc en partie de revenus non autonomes et du bénévolat, lesquels varient en fonction de facteurs qui échappent au contrôle de l'entreprise (contexte macroéconomique, austérité, penchant idéologique du gouvernement, etc.) (Hamel, 2012).

Oui, mais...

S'il est vrai que les EÉS dépendent en partie de revenus non autonomes (à hauteur de moins de 1 % pour les coops et de 37 % pour les OBNL⁶, c'est aussi le cas de nombreuses entreprises privées qui reçoivent abondamment de fonds publics. Selon l'IEDM, Bombardier a reçu 4 milliards de dollars en subventions entre 1996 et 2017. Par ailleurs, grâce aux services et aux biens qu'elles monnaient, mais aussi au financement participatif, aux obligations communautaires et aux parts privilégiées, les EÉS sont en mesure de diversifier leurs sources de revenus. Enfin, une mise en perspective historique permet de constater qu'en temps de crise économique (2008, 2020, etc.) ou quand le «penchant idéologique» des acteurs publics

les conduit à se désinvestir de secteurs entiers, l'économie sociale s'avère un secteur particulièrement résilient et innovant.

● Les EÉS souffriraient d'un désavantage compétitif

En évoluant au sein d'une économie capitaliste, l'ÉSS ainsi que les ITSE seraient en désavantage compétitif par rapport à leurs vis-à-vis du secteur privé, puisqu'elles internalisent d'emblée des coûts socio-environnementaux auxquels échappent la plupart des entreprises privées à but lucratif. Par exemple, les agriculteurs biologiques intégrés dans des réseaux de circuits courts font typiquement face à des coûts salariaux supérieurs, en proportion, aux agriculteurs industriels, l'agriculture biologique étant plus intensive en main-d'œuvre (Gauthier, 2013).

Oui, mais...

Ne gagnerait-on pas à renverser la perspective? Les entreprises ne devraient-elles pas toutes être tenues d'internaliser les coûts sociaux et environnementaux qu'elles engendrent? Ce ne devrait pas être la seule responsabilité des entreprises d'économie sociale, et il faut militer pour que toutes les entreprises soient évaluées en fonction de leurs «performances» sociales et environnementales.

Cette dernière partie nous permet de mieux comprendre les liens et l'apport de l'ÉSS à la TSÉ, à travers des valeurs et des pratiques, mais aussi de souligner certains freins à cette contribution. Ces éléments constituent une assise intéressante pour que le mouvement de l'ÉSS travaille à accélérer sa participation à la TSÉ afin de mieux répondre aux grands enjeux sociaux et environnementaux auxquels nos sociétés sont confrontées et d'accélérer sa contribution à la construction d'un mouvement global en faveur d'une TSÉ.

⁶Portrait statistique de l'économie sociale, p. 68.

Quelques pistes pour la suite

L'économie sociale et solidaire est bien positionnée pour opérationnaliser la transition écologique parce qu'elle repose sur la mobilisation citoyenne et le développement territorial. Mais la transition exige davantage qu'un bon positionnement. Pour accroître la contribution de l'économie sociale à la transition socioécologique, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées.

● Cadre de référence et pratiques internes

Élaborer un cadre de référence pour l'inclusion des défis écologiques par les entreprises de l'ÉSS.

Plusieurs EÉS doivent encore se doter de pratiques conformes aux défis écologiques. Elles doivent aussi accroître leur influence afin de pouvoir servir d'exemples pertinents à l'accélération de la transition à l'échelle globale. Tant que des démarches significatives n'auront pas été faites à cet égard, la TSÉ demeurera une simple proposition.

● Évaluation et mesure de l'impact environnemental

Accélérer le développement, la standardisation et l'utilisation par les ITSÉ d'outils de mesure de l'impact environnemental, tout comme la reconnaissance par l'État de la validité de ces méthodologies (Hamel, 2012).

Parce que les ITSÉ auront à faire la démonstration de leur potentiel de transformation, elles gagneraient à maîtriser les outils par lesquels une entreprise mesure son empreinte écologique — intégration d'indicateurs d'empreinte écologique, etc. —, même si plusieurs de ces indicateurs sont encore en développement (Isman et al., 2018; Nations-Unies, 2014). Ces systèmes de mesure sont relativement complexes et requièrent une certaine expertise pour être utilisés. On peut donc douter qu'ils soient facilement intégrés par les EÉS sans un soutien adéquat; ces entreprises étant déjà mobilisées et engagées dans la lutte pour obtenir des ressources humaines et financières additionnelles.

● Formation

Développer une offre de formation pour sensibiliser et outiller les travailleurs de l'ÉSS aux enjeux environnementaux.

Le développement des capacités d'agir par la formation semble primordial, car comme pour leur vis-à-vis des entreprises privées, les employés d'EÉS ne sont pas nécessairement bien informés de la gravité des défis climatiques ni de comment y faire face.

● Mobilisation

Encourager des dynamiques inclusives au sein des ITSÉ.

Les individus qui s'activent concrètement dans les ITSÉ ne représentent souvent qu'une fraction de ceux qui le voudraient, mais qui manquent de temps, de ressources ou disposent de peu de capital social et culturel. Plus un projet de TSÉ mobilise des notions techniques (production d'énergie, actionnariat populaire) (Christen & Hamman, 2015, etc.), plus cette initiative est susceptible de mobiliser des gens richement dotés en capital socioculturel. Ceci représente un obstacle pour la pérennité des initiatives. En effet, plus une dynamique est inclusive, plus elle est susceptible d'être riche et pérenne (Le Labo de l'ÉSS, 2020a, p. 40). Il convient donc de bien mobiliser pour inclure de nouveaux membres.

● Nouvelles formes de gouvernance

Imaginer de nouvelles formes de gouvernance démocratique et multipartite.

Parmi les réponses qui émergent sur les territoires, de nombreuses initiatives réunissent plusieurs types d'acteurs (regroupement de citoyens, organisations communautaires, entreprises, pouvoirs publics) issus de différents secteurs d'activité. La plupart de ces initiatives hybrides prennent la forme de métaorganisations⁷ qui relèvent de l'ÉSS et comptent des EÉS parmi leurs membres. Si les organisations de second niveau ne sont pas nouvelles en économie sociale — réseaux, fédérations et autres regroupements sectoriels traditionnels —, on fait ici référence à un nouveau type d'organisations, dont la raison d'être ajoute une visée sociale ou environnementale à la mission poursuivie par chacun des membres. La gouvernance à la fois démocratique et multipartite de ces initiatives métaorganisationnelles constitue certainement une forme de convergence possible qui donnera naissance à de nouvelles manières d'agir et de se concerter.

⁷ Des organisations dont les membres sont des organisations et dont l'objectif est de décupler les effets des actions mêmes de leurs membres.

- **Données**

Mieux documenter la réalité des EÉS engagées dans la TSÉ.

Bien qu'il existe un portrait de l'économie sociale au Québec (Institut de la statistique du Québec, 2016), il manque aujourd'hui des données précises sur les EÉS qui participent à la transition. Qui sont-elles? Quels sont leurs besoins et leurs activités, tous secteurs confondus?

- **Changement d'échelle**

Soutenir les EÉS pour leur permettre de changer d'échelle et d'avoir un impact majeur sur la structuration de leur filière (de réaliser un changement systémique) avec une visée affirmée d'opérer une TSÉ.

Il faut transformer en profondeur certaines filières particulièrement porteuses pour le développement territorial et la TSÉ afin de réduire la consommation de nouvelles ressources et d'optimiser celles qui circulent déjà. Pour réaliser une véritable transformation des filières, il faut pouvoir agir sur le cadre où elles se déploient: cadre légal et réglementaire, politiques publiques, programmes.





Conclusion

—

Une convergence plus nécessaire que jamais

Pour les mouvements écologistes, l'ÉSS peut se présenter comme une avenue intéressante, celle d'un modèle de développement économique alternatif plus respectueux des contraintes environnementales.

L'expérience concrète des organisations de l'économie sociale et la littérature sur le sujet sont aussi susceptibles d'outiller le mouvement écologiste en mettant de l'avant des modèles de réussite pour lesquels le tout au profit n'est pas une fin en soi. Cette convergence permettrait de partiellement répondre au constat fait par plusieurs porte-paroles du mouvement environnemental, à savoir que si celui-ci a bel et bien enregistré quelques victoires depuis les dernières décennies, il « (...) n'a pas eu de prise sur la question du système qui crée les problématiques environnementales (...) » (C. Simard, cité dans Roy-Touchette, 2019, p. 33). Autrement dit, le mouvement environnemental n'a toujours pas atteint le cœur du paradigme productiviste responsable de la destruction des écosystèmes et l'ÉSS pourrait constituer un levier intéressant pour l'atteindre.

À l'inverse, bien que des progrès soient notables, l'ÉSS n'a pas parfaitement intégré le défi écologique. Cet enjeu repose donc sur les deux mouvements. En se rapprochant des mouvements écologistes, l'ÉSS pourra rejoindre un large bassin de citoyens et de militants conscientisés aux enjeux environnementaux. Les mobilisations des dernières années autour de l'urgence climatique montrent qu'un tel bassin existe. Ce sera également l'occasion pour le mouvement de l'ÉSS d'aller plus loin dans sa contribution à la TSÉ, en intégrant par exemple de nouvelles pratiques d'entreprise et en engageant une réflexion plus poussée sur la façon de prendre part aux changements en cours, aux côtés d'autres acteurs.

Depuis plusieurs années, les mouvements de l'économie sociale et de l'écologie collaborent, notamment à travers des campagnes d'achat responsable, des réflexions stratégiques ou en travaillant à implanter des politiques et des pratiques de développement durable au sein d'entreprises d'économie sociale. Les acteurs de ces mouvements se retrouvent régulièrement au Québec dans des événements et des manifestations communes. La convergence a donc déjà commencé, mais l'urgence climatique impose d'aller plus loin et de travailler rapidement à une réelle synergie.

Ce rapprochement doit non seulement se produire entre les acteurs de l'économie sociale et les mouvements environnementaux, mais aussi avec l'ensemble de la société afin de changer d'échelle et de dépasser la somme d'initiatives plus ou moins reliées les unes aux autres. Il faut être capable de changer en profondeur l'organisation de la production, de la consommation et du vivre ensemble. Pour y arriver, il faut notamment repenser l'organisation de filières comme celle de la mobilité, de la construction ou de l'alimentation pour y valoriser le réemploi et l'économie du partage ou d'autres modèles d'économie circulaire. Il faut aussi bâtir de nouveaux récits, un nouveau rapport collectif à la croissance et de nouvelles alliances (le renouvellement de l'intercoopération et le montage d'alliances territoriales, notamment). Il faut construire de nouvelles formes de solidarité interne et externe, et des processus de gouvernance élargie qui prévoient la mise sur pied d'actions socioéducatives qui permettront à ces processus d'être plus inclusifs. Malgré l'urgence d'agir, la réflexion prospective à long terme est nécessaire (ce qui implique à la fois certains financements, mais aussi des liens avec la recherche), et enfin il faut que les actions s'appuient sur une vision politique à partager et à consolider... Cela demande l'apport non seulement des organisations de la société civile et des citoyens, mais aussi des pouvoirs publics (Demoustier, 2021). Mais d'ici là, cette publication n'a qu'un objectif, celui de stimuler les échanges et la discussion collective au sein de notre riche écosystème.

Pour les références bibliographiques citées dans ce document, nous vous référons aux pages 49 à 53 de notre synthèse de connaissances ***Économie sociale et transition socioécologique – Quel cadre commun ?***



À propos du TIESS

Le TIESS est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) reconnu par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Le TIESS regroupe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il contribue au développement territorial par le transfert de connaissances: il outille les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques. Cette publication fait partie de la collection **Points de repère** qu'il met gratuitement à leur disposition.

Pour découvrir nos autres titres: tiess.ca

Contributions

RÉDACTION

Charles Guay-Boutet, Solen Martin-Déry,
Geneviève Huot

ÉDITION

Judith Oliver

RÉVISION LINGUISTIQUE

Stéphane J. Bureau

RÉVISION BIBLIOGRAPHIQUE

Le Collaboratoire

GRAPHISME

Bon Karma

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce à l'implication soutenue et constante de nombreuses personnes. Des chercheurs et des praticiens experts en économie sociale et en transition ont enrichi et stimulé la rédaction de ce texte. Réunies en comité de lecture, ces personnes ont été essentielles à la rédaction de ce document. Le TIESS tient à remercier René Audet (Chaire de recherche sur la transition écologique) • Laura Ciccirelli (Chantier de l'économie sociale) • Sylvain A. Lefèvre (CRISES) • Mélanie McDonald (Chemins de transition) • Nancy Neamtan (TIESS) • Vincent van Schendel (TIESS) et l'ensemble des membres du comité de suivi: Marie Lacasse (CQCM) • Mélanie McDonald (Chemins de transition) • Valentina Poch (CIRODD) • Louis-Philippe Lizotte (INM) • Alexandre Warnet (Laval en transition) • Chantal Tardif (Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec) • Gabrielle van Durme (Solon) • Martin Frappier (Chantier de l'économie sociale).

La rédaction de ce texte a été rendue possible grâce au soutien financier du Gouvernement du Canada par le biais du Programme de financement des Objectifs de développement durable. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



Les travaux du TIESS sont rendus possibles grâce au soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec.

Publication de Territoires innovants en économie sociale et solidaire, février 2022.



Pour citer: Guay-Boutet, C., Martin-Déry, S. et Huot, G. (2021). *Économie sociale et économie solidaire, un levier pour accélérer la transition socioécologique?* Territoires innovants en économie sociale et solidaire.

[tiess.ca](https://www.tiess.ca)